

## **Profession de foi de la liste « Concertation et action pour une faculté forte et plurielle »**

Le travail effectué par les équipes de direction depuis plusieurs années a contribué à moderniser et professionnaliser la Faculté de droit au service des étudiants. La liste « Concertation et action pour une faculté forte et plurielle » propose de poursuivre et d'approfondir cette action à partir des points forts de la faculté, d'inclure l'ensemble des personnels à son action dans un esprit de cohésion, de partage et de débat et de travailler à sa visibilité aux niveaux des départements des pays de Savoie, au niveau régional, national et international.

Les quelques lignes qui suivent constituent les grandes orientations de notre vision de la faculté.

### **- Notre faculté et son Conseil**

Notre Faculté de droit est une faculté de petite taille, par comparaison avec les facultés de la plupart des grandes villes, avec les facultés de droit lyonnaises et grenobloises, et aussi avec certaines UFR de l'Université Savoie Mont Blanc. Pourtant, elle est une grande faculté par sa réputation et ce, depuis longtemps. Ce succès, notre faculté le doit à la cohésion des personnels enseignant et administratif qui travaillent au quotidien au service des étudiants. Les membres des personnels se connaissent, pour certains, depuis longtemps, tandis que d'autres nous rejoignent et intègrent une équipe chaleureuse. Il nous paraît évident que c'est en cultivant une bonne ambiance et une bonne atmosphère qu'elle a su atteindre le niveau qui est le sien en 2020. Notre liste « Concertation et action pour une faculté forte et plurielle » se donne pour priorité de travailler au maintien et à l'amélioration de cette atmosphère. Pour cela, il nous importe d'inclure tous les personnels, qu'ils soient administratifs ou enseignants, qu'ils soient privatistes, publicistes, historiens du droit, juristes, économistes, politistes, linguistes, etc., d'inclure les titulaires comme les contractuels, sans oublier les doctorants dont le statut est si particulier. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu une liste équilibrée, entre femmes et hommes, entre publicistes et privatistes, entre juristes et non juristes, entre collègues expérimentés et jeunes collègues investis.

Parce que nous souhaitons être inclusifs, il nous importe que l'équipe de direction accompagne les initiatives des uns et des autres dans le cadre de réflexions communes. À ce titre, la communication entre l'équipe de direction de la faculté, d'une part, et les personnels enseignant et administratifs, ainsi que les étudiants, d'autre part, nous paraît essentielle, pour éviter que les conditions de travail ne se dégradent. Notre Conseil de faculté joue un rôle essentiel à cet égard. Il doit permettre à chacun d'exprimer son point de vue, de débattre, d'exprimer des désaccords et, surtout, de décider ensemble.

Pour que la faculté puisse s'épanouir dans son environnement immédiat, il nous apparaît essentiel aussi que la nouvelle équipe travaille de manière étroite avec la future équipe présidentielle et œuvre pour que le flux d'information soit régulier dans les deux sens. Il importe, enfin, que la FD ait toute sa place dans la politique du site, en particulier en vue de la rénovation du site de Jacob et qu'elle entretienne un dialogue permanent et constructif avec les autres UFR, en particulier l'IAE et LLSH (LEA en particulier) avec lesquels elle collabore déjà sur de nombreux points.

### **- La formation**

La perspective de la réforme de nos formations constitue un défi d'une ampleur inédite pour notre faculté. L'ensemble des personnels est mobilisé afin d'en faire une réussite. Cette réforme doit nous permettre de rénover nos pratiques pédagogiques tout en ne perdant pas de vue le socle de connaissances juridiques qui fait la force de notre diplôme de Licence. Dans le même temps, les masters méritent toute notre attention. Les masters de notre faculté sont devenus des références dans l'Académie et à l'échelle nationale et internationale, notamment grâce au master EIBL, à la double licence Chambéry / Aoste et au DU Droit comparé des contrats et de la consommation de Porto Alegre. Une réflexion doit être menée sur l'orientation de notre offre en master et notamment la possibilité d'une offre qui permettrait de consolider notre département d'AES.

Le passage à la sélection à l'entrée du master a transformé le rythme des études supérieures. Il importe d'accompagner les étudiants dans cette perspective et de travailler sur l'articulation entre les différentes phases de l'enseignement universitaire en étroite collaboration avec le Centre de recherche en droit Antoine Favre. Pour réussir l'importante transition qui est en cours, il importe que tous les personnels travaillent ensemble dans l'intérêt des étudiants. Cela implique de motiver chacun à contribuer, dans la mesure de sa compétence, aux choix importants engendrés par la réforme de la Licence et la nécessaire attractivité de nos masters. Nos formations ne peuvent plus être conçues comme autrefois. Les étudiants recherchent des compétences, une préparation au monde professionnel, des formations en apprentissage (que nous développons de plus en plus), des activités pédagogiques plus variées et originales, un enseignement en langue anglaise, une expérience « clinique » (qui est désormais proposée et va continuer à s'enrichir), etc. Tout cela peut leur être offert mais ne peut se construire que par l'implication de chacun. L'équipe de direction devra veiller à ce que l'ensemble des personnels participe à cette réforme car c'est le seul moyen d'en assurer le succès au moment de la mise en place de la nouvelle offre de formation qui sera proposée aux étudiants. Ce sont aussi ces formations, celles de la FD, que l'Université Catholique de Lyon (UCLy) devra proposer à ses étudiants, conformément à l'accord qui a été conclu en 2019 entre les deux établissements. Il est fondamental, à notre sens, que notre faculté de droit soit la faculté des deux Savoie et pas seulement de la Savoie.

### **- Le développement de formations en Haute-Savoie**

Le développement de la faculté sur le campus d'Annecy-le-Vieux, engagé sous la direction du Doyen Pimont et matérialisé en septembre 2018 par l'équipe de direction actuelle, est un succès. Le nombre de candidatures et la satisfaction du corps étudiant, du corps enseignant et des collectivités hautes-savoyardes en attestent. Elle doit s'accompagner prochainement de la création

d'un nouveau master, à dimension internationale. Ce processus mérite d'être soutenu dans un contexte de densification de l'offre en droit en Haute-Savoie avec l'arrivée de l'UCLy. La nouvelle équipe de direction devra maintenir un dialogue permanent avec l'UCLy, pour préserver l'esprit de partenariat qui anime cette implantation et aussi pour veiller à ce que l'offre d'enseignement se développe de manière harmonieuse (et jamais concurrentielle) entre notre faculté et son homologue de l'UCLy, mais aussi entre les formations de la faculté situées à Annecy-le-Vieux et à Jacob. Il importe de dialoguer avec la future présidence sur l'accompagnement de nos formations annéciennes, par un espace réservé à la FD dans le nouveau bâtiment (Maison de l'Action Publique et Internationale) prévu pour 2023 et par un accompagnement en ressources humaines (un poste de MCF et un poste d'ATER attribué à la FD lors du lancement, et un demi-poste administratif en soutien, relevant de la DEVE). La soutenabilité de la double implantation doit demeurer conditionnée à un accompagnement significatif par la Présidence. Au sein de notre faculté, il est essentiel aussi que cette implantation contribue à son développement sans affaiblir notre site principal qui est à Jacob.

#### **- La collaboration étroite avec le Centre de recherche en droit Antoine Favre**

La formation ne va pas sans la recherche, et inversement. À présent que le Centre de recherche, désormais le Centre de recherche en droit Antoine Favre, constitue une structure à part entière, il importe de maintenir et d'encourager une collaboration la plus étroite possible entre la faculté et le centre. Ce travail de concert est essentiel pour assurer la relation fluide entre la recherche et la pédagogie. La recherche réalisée dans le cadre du Centre alimente l'ensemble de nos formations, de master comme de licence. La nouvelle équipe en charge de la faculté devra veiller à maintenir et à développer les canaux institutionnels de cette association étroite pour que la FD et le Centre conservent, individuellement et ensemble, leur excellente renommée. Cette association touche la recherche, la formation mais aussi les partenariats professionnels et internationaux qui bénéficient à la fois à la faculté et au Centre.

#### **- Le rayonnement international de la faculté**

L'international a toujours été une force de notre faculté. Nombre de nos étudiants désirent effectuer un semestre, ou une année complète, à l'étranger. Le personnel enseignant, plus rarement administratif (alors que cela est encouragé), est actif à l'international, certains collègues participant chaque année à des formations dans des universités partenaires et à des manifestations scientifiques. Des transformations sont à l'œuvre. Les mobilités s'opèrent de plus en plus dans le cadre de formations diplômantes. Notre faculté a structuré une offre originale et attractive en la matière avec ses diplômes d'université et aussi ses doubles diplômes (master EIBL et double licence Chambéry / Aoste, accord avec Turin, projet d'arc transfrontalier avec la Suisse romande et l'Italie du Nord). Le rayonnement à l'international continue à grandir aussi grâce à notre collaboration avec nos collègues enseignants chercheurs de l'Université Fédérale Rio Grande do Sul (Porto Alegre) où la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc délivre à des étudiants brésiliens francophones un DU apprécié et reconnu. L'extension du master EIBL à l'Université de Turin en 2020 s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. Mais ces formations demandent beaucoup d'énergie et d'effort. Il importe de les consolider avant d'en créer d'autres tant les contraintes pesant sur notre structure, en particulier notre sous-encadrement, nous obligent à rationaliser notre politique. En outre, la réforme de nos formations (NCU2, sélection à l'entrée du master, etc.) nous oblige à repenser nos mobilités d'enseignement. Une réflexion doit être menée afin de trouver le bon équilibre entre les opportunités proposées aux étudiants et l'individualisation des parcours dans un cadre contraint, notamment par la sélection à l'issue de la troisième année de licence. À cet égard, le travail accompli pour développer la place de l'anglais dans nos formations doit être poursuivi, consolidé et développé. Il en va de la crédibilité de notre institution qui a une longueur d'avance sur ce point par rapport à de nombreuses autres facultés.

Bien d'autres sujets mériteraient d'être abordés. L'IEJ s'est adapté avec succès au nouveau mode d'examen. Il doit être soutenu par tous pour conserver sa belle renommée. La Clinique juridique est une réussite. Son développement doit se poursuivre, tant dans son rapport à la formation qu'à la recherche. Les partenariats professionnels de la faculté (Chambre des Notaires, pour le DSN et les formations notariales, Barreaux, Palais de Justice, etc.), la coopération avec la société civile (les associations notamment) et les administrations publiques (Savoie, Haute-Savoie, Grand Genève, etc.) sont désormais très forts. Ils doivent être entretenus et développés encore et encore.

Que l'on nous pardonne si des sujets ne sont pas mentionnés. L'objet de cette profession de foi n'est pas de traiter de manière exhaustive de tous les domaines qui touchent à notre activité quotidienne mais de présenter l'état d'esprit et la vision pour notre faculté que partagent les membres de la liste « Concertation et action pour une faculté forte et plurielle ». Si vous partagez aussi cet état d'esprit et cette vision, votez pour nous.

**Sandrine André-Pina**  
**Alexandre Guigou**  
**Laurence Clerc-Renaud**  
**Eric Brunat**  
**Marie Courrèges**